



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de VISKER
2 Carrera de Marca-Devath 65200 VISKER

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 Septembre 2020

Présents : Stéphanie BERTRANNE - Michel CAZALAS – Ludovic DANION - Jonathan DOMEK - Karine DOMEK-MIQUEU- Stéphane JOLY – Lionel NOGUE - Eric POIROUX – Maryse VERDOUX

Excusés : Marcel BOURIETTE - Sabine HUYNH

Compte rendu de la séance :

Ordre du jour :

- Travaux en cours et à venir
- Questions diverses

En préambule, Mme le maire demande à l'assemblée son accord pour rajouter à cet ordre du jour une délibération concernant le SDE : extension du réseau pour alimentation de la parcelle de Mr SOCHOR : accepté

I – SDE - EXTENSION

Mme le Maire explique que Mr SOCHOR est titulaire d'un permis de construire, qui nécessite une extension de réseau et renforcement dont le coût total s'élève à : 17 000 € financés comme suit :

- Participation SDE : 6 919,00 €
- Fonds libres de la commune : 10 081,00 €

Mme le Maire rappelle que cette somme est prévue et budgétée pour l'année 2020 et demande à l'assemblée son accord.

Accepté à l'unanimité

III – TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

- Réfection de la toiture du logement PELISSIER

Opération terminée, devis respecté, avec juste le rajout d'isolant sur la partie nord (vu avec le charpentier).
Coût : 36753,00 € H.T. subventionnés à hauteur de 50% par le Département (F.A.R. 2019)

- Réfection du revêtement de la cour de l'école

Opération réalisée durant l'été. Devis respecté . Coût : 9 000 € H.T. subventionnés à 45% par le département (F.A.R 2020)

- **Remplacement de la chaudière logement PELISSIER**

Travaux effectués pour un montant de 3 176,00 € H.T. bénéficiant d'une prime énergie pour un montant de 763,00 €

- **Achat de matériel**

Tronçonneuse, tondeuse- débroussailluse, brouette, caisse à outils... achetés ce printemps pour l'ouvrier municipal.

Un problème mécanique sur le véhicule va faire l'objet d'un passage chez le garagiste.

- **Abri bus route de Loucrup**

Les matériaux pour faire le sol (chape de béton) ont été livrés. L'ouvrier municipal se charge de la main d'œuvre et fera ensuite un banc.

- **Remplacement du panneau « STOP » route de Saint-Martin et réfection du marquage au sol**

Le remplacement du panneau route de St-Martin et le marquage au sol à cet endroit ont été effectués à la demande d'un habitant de St-Martin qui a relevé la non-conformité de l'équipement existant.

Anthony (ouvrier municipal) en a profité pour refaire les marquages au sol dans le village.

- **Travaux d'isolation logement PELISSIER (étage)**

Il s'avère que l'isolation simple ne suffira pas, le solivage étant trop faible. Il faut donc d'abord renforcer le solivage (peut-être que ça ne suffira pas) pour ensuite mettre l'isolant.

2 entreprises doivent venir dans les prochains jours pour évaluer le montant des travaux.

- **Construction d'un local poubelles**

En attente d'un autre devis (l'entrepreneur doit venir dans les prochains jours).

Jonathan soumet l'idée d'une structure plus légère, sans toit, donc moins coûteuse.

Après discussion et au vu du risque de dépôt d'ordures « par-dessus bord », il est décidé de prévoir un local fermé (subvention de 50% par le département).

- **Sécurisation dans la rue principale**

Mme le Maire informe l'assemblée de la survenue d'un accident grave dans le village (carrefour Carrera de Marca-Devath- Camin dera Laqua) dû à un non-respect du cédez-le-passage.

Elle rappelle la nécessité de sécurisation de cette rue (vitesse excessive, non-respect du stop et cédez-le-passage) en priorisant les dos d'âne (le plus efficace).

Elle rappelle la nécessité, avant de faire des travaux de sécurisation dans la rue, de décider de l'enfouissement des réseaux dans le quartier mairie-école ou d'abandonner définitivement ce projet – ceci pour éviter de faire des travaux qu'il faudrait refaire après enfouissement.

Rappel du coût de l'enfouissement des réseaux :

- Eclairage public : 30 000 €, dont 15 000€ pris en charge par le SDE et 12 000 € de CEE dûs à la commune (reste 3 000 € à la charge de la commune).
- Basse tension : 100 000 € dont 65 000 € pris en charge par le SDE (reste 35 000 € à la charge de la commune)
- Telecom : 30 000 € dont 19 000 € de subvention départementale (FAR) Reste 11 000 € à la charge de la commune

Total part communale : environ 50 000 €

L'assemblée propose, en attendant, d'estimer le coût d'équipements « légers » : coussins berlinois amovibles, voir radar pédagogique ... décision lors du prochain conseil.

Lionel demande à nouveau une sécurisation route de Loucrup (vitesse excessive, danger pour les enfants-et leurs parents- qui viennent à pied jusqu'à l'abri bus)

Mme le Maire va appeler le responsable des routes départementales pour voir ce qu'il est possible de mettre en place, étant hors agglomération.

II – QUESTIONS DIVERSES

RAS

Fin de la séance à 23H00

Vu par nous, Maire de la commune de VISKER

Pour être affiché le 28 septembre 2020 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Visker
le 28 septembre 2020.

Le Maire
Maryse VERDOUX

